021-242100410-20141127-2014-11-27\_010-DE

Date de télétransmission : 02/12/2014 Date de réception préfecture : 02/12/2014



GD2014-11-27\_010

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014 Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 12

Scrutin: Pour: 73 Abstention: 1 Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

#### Membres titulaires présents :

	memores mannes presents.	
M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Christine MARTIN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Danielle JUBAN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMENT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Roland PONSAA	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

#### Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU M. Christophe CHEVRIAU

#### Membres titulaires absents:

M. Jean ESMONIN
 M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
 M. François HELIE
 Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
 Mme Sandrine RICHARD
 M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
 M. Thierry FALCONNET
 M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
 Mme Claudine DAL MOLIN
 Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
 Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE

Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS

 ${\rm M.}$  Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS

M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Fréderika DESAUBLIAUX M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY

Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA

M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

GD2014-11-27 010 N°10 - 1/2

### OBJET: POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME Prorogation de la convention du GIP de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin dijonnais

La convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) arrive à échéance au 31 décembre 2014. Le nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi est en cours de définition mais pour autant, l'Etat maintient son soutien et son portage en faveur de ces outils territoriaux comme cela est rappelé dans le projet de loi de finances 2015.

Afin de permettre le maintien de l'activité du GIP de la MDEF, il est proposé de proroger d'une année l'actuelle convention constitutive, et ce, dans l'attente des nouvelles orientations nationales données aux Maisons de l'Emploi.

Dans ce cadre, l'intervention de la MDEF du bassin dijonnais s'inscrira pour l'année 2015 dans le prolongement de ses orientations 2014, à savoir :

- développer une stratégie territoriale partagée ;
- participer à l'anticipation des mutations économiques ;
- contribuer au développement de l'emploi local ;
- réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi ;
- et un volet complémentaire en articulation avec la stratégie territoriale de Pôle Emploi autour de l'accueil, l'information et l'orientation des personnes à la recherche d'un emploi.

A ce titre, l'accent sera mis pour l'année 2015 en terme d'intervention sur les missions suivantes :

- l'animation de procédures de recrutement en nombre, en articulation avec Dijon Développement et Pôle Emploi ;
- l'animation des dispositifs en faveur des demandeurs d'emploi que sont : le PLIE, les clauses d'insertion, la Plate-Forme Dynamique d'Accès à l'Emploi, 100 chances-100 emplois ;
- l'animation de démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriales et sectorielles axe structurant pour l'année 2014 sur la base des travaux conduits depuis 2013 ;
- l'animation des 6 points-relais MDEF présents sur l'agglomération.

Vu l'avis de la commission,

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'approuver la signature d'un avenant d'une année à l'actuelle convention constitutive du GIP de la l'Emploi et de la Formation du bassin d'emploi dijonnais.

GD2014-11-27 010 N°10 - 2/2